

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025

## DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 19 décembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice 13  
Présents 10  
Procurations 0  
Votants 12  
Excusée 1

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre à 14h,

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de Mme Marion RIVOIRE, Présidente.

Date de la convocation : 15 décembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 15/12/2025

Date d'affichage de la délibération : 30/12/2025

Etaient présents : Mme Marion RIVOIRE, M. Philippe ARRUÉ, Mme Anne-Marie CORTES, M. Didier CORTES, Mme Bernadette FAURÉ, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Marie-Bénédicte LACOSTE, Mme Charlotte MOËNNARD, M. Pierre NAVARRO, Mme Josette NOËL, Mme Martine NOËL, Mme Monique ROUTABOUL.

Ont donné procuration :

Excusé : Mme Josette MARTINS

Mme Bernadette FAURÉ a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération 2025-17 Demande d'aide sociale n°9 : Remboursement des frais de destruction des punaises pour les résidents de l'allée du parc***Exposé*

Madame la Présidente rappelle l'invasion de punaises de colza dans les habitations situées allée du Parc à Flourens durant le mois d'août 2025.

Un remboursement des frais engagés par les habitants pour la destruction de ces nuisibles peut être réalisé sur présentation de justificatifs de paiement.

- Une administrée sollicite une aide pour l'achat d'insecticides et autres répulsifs pour un montant de 141.82 €.

*Décision*

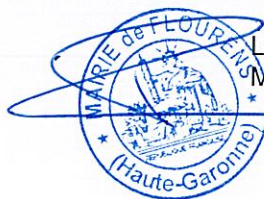
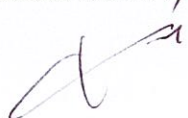
Au vu de la situation, après en avoir délibéré, il est décidé de prendre en charge le remboursement des frais engagés pour la destruction des punaises à hauteur de 141.82 €.

La délibération est adoptée à

12 VOIX POUR  
0 ABSTENTION(S)  
0 VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 19/12/2025

Le secrétaire de séance,  
Bernadette FAURÉLa Présidente,  
Marion RIVOIRE

Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

ID : 031-213101843-20251219-202517-DE

